



**DSA d'architecte-urbaniste**  
**Candidatures à envoyer**  
**jusqu'au 3 juillet 2017**  
**École d'architecture**  
**de la ville & des territoires**  
**à Marne-la-Vallée**



# Formez-vous à l'urbanisme de projet en suivant la formation du DSA d'architecte-urbaniste de l'École d'architecture de la ville & des territoires à Marne-la-Vallée!

**Diplôme de spécialisation et d'approfondissement en architecture, formation post-master dirigée par :** Éric Alonzo, architecte, docteur, lauréat du Prix européen Manuel de Solà-Morales 2017 et Frédéric Bonnet, architecte, Grand Prix de l'urbanisme 2014.

**Seconde session**  
Candidatures à envoyer jusqu'au 3 juillet 2017.  
Oraux le 5 juillet.



**Parmi les enseignants et intervenants :** ateliergeorges, Éric Charmes, Oriol Clos, Jean-Louis Cohen, Philippe Gasser, Paul Landauer, Yves Lion, Fanny Lopez, David Mangin, Sébastien Marot, Ariella Masboungi, Raphaël Ménard, Frits Plamboom, Bas Smets, etc.

## Objectifs

Aujourd'hui, l'obtention du diplôme d'architecte ne suffit pas à donner une compétence en urbanisme. Inversement, les études d'urbanisme ne forment pas à la conception formelle (*urban design* et *landscape architecture*).

Face à ce constat, le DSA d'architecte-urbaniste offre une formation à visée professionnelle, destinée spécifiquement aux architectes et paysagistes qui souhaitent intervenir dans le domaine de l'aménagement des villes et de la transformation des territoires dans ses aspects les plus proches du métier de concepteur.

La formation permet d'approfondir ses compétences en matière de conception, en termes d'outils techniques et de représentation, mais aussi d'acquérir de nouveaux savoirs afin d'appréhender des données socio-économiques, des mécanismes de décision, des jeux d'acteurs et des cadres réglementaires.

## Fondements

### L'architecture comme socle commun des disciplines de l'aménagement

La formation s'appuie sur une acception large de l'architecture, suivant le périmètre défini au XV<sup>e</sup> siècle dans le *De re aedificatoria* d'Alberti et recompose en partie au XX<sup>e</sup> siècle sous divers noms : architecture du territoire, *landscape urbanism*, suburbanisme, etc.

Ainsi les domaines habituellement segmentés de l'ingénieur, du paysagiste, de l'urbaniste, de l'écologue et de l'architecte sont ici abordés comme un tout indissociable.

### La responsabilité de l'architecture pour le territoire

Le dispositif pédagogique du dsa d'architecte-urbaniste privilégie une approche transcalaire et itérative où l'échelle architecturale peut être mobilisée pour tester les capacités de transformation d'un site et répondre à des enjeux politiques, économiques ou environnementaux plus élargis.

**Contact :** Nathalie Guerrois, +33 (0)1 60 95 84 31  
nathalie.guerrois@marnelavallee.archi.fr

## Des réponses apportées à la diversité des situations métropolitaines

Au-delà des limites de la ville constituée, le DSA prend acte de la diversité des situations de projet et permet d'engager des réponses singulières pour l'espace public et le paysage afin de penser le territoire en termes d'équilibre et de solidarités.

## Une approche transversale

L'approche transversale de la formation offre une double aptitude au projet et à la réflexion stratégique. Les questions défrichées par d'autres disciplines alimentent la réflexion par le biais de séminaires thématiques mais aussi, en atelier, par l'intervention d'experts, à l'instar de ce qui se pratique dans le contexte professionnel.

## Une interaction entre recherche et opérationnalité

La majeure partie de la formation est consacrée à des projets élaborés dans des conditions de commandes réelles émanant d'institutions publiques ou d'organismes privés.

Les études, à visée exploratoires et prospectives sont diffusées sous la forme de cahiers destinés à être partagés dans le monde universitaire et professionnel.

## Débouchés

- Métiers de l'urbanisme engagés du côté du projet et de la maîtrise d'œuvre : agences et bureaux d'études privés ou publics, collectivités, SEM.
- Préparation au concours d'architecte-urbaniste de l'État, mention urbanisme et aménagement.
- Ouverture vers l'équipe de recherche de l'École : l'Observatoire de la condition suburbaine (OCS, UMR AUSser 3329) et la formation doctorale.

## Organisation

- Formation organisée sur trois semestres (18 mois) dont l'un est consacré à une mise en situation professionnelle.
- S'adresse aux architectes (DPLG, DE, architectes étrangers) ainsi qu'aux paysagistes diplômés.
- Voyage d'étude dans une grande ville étrangère (ex : New York, Helsinki, Porto, etc.).
- Possibilité de réaliser un double cursus DSA/HMONP sur quatre semestres.